

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE**

2^{ème} RÉUNION DE 2012

Séance du 12 mars 2012

CG12/2^{ème}/I-18

L'an deux mil douze, le 12 mars, les membres du Conseil Général légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département sous la présidence de M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général. Après avoir constaté le quorum légal, l'Assemblée départementale peut valablement délibérer.

Présents : MM. Albert, Astoul, Astruc, Aurientis, Baylet, Bésiers, Cambon, Capayrou, Dagen, Deprince, Descazeaux, Empociello, Garrigues Francis, Garrigues Roland, Gonzalez, Guillamat, Hébral, Lacombe, Lavabre, Marty Michel, Marty Patrick, Massip, Moignard, Mouchard, Quéreilhac, Roger, Roset, et Tabarly ;

Absents excusés : MM. Raynal et Vigié.

**RELOGEMENT DES SERVICES
HOTEL DU DEPARTEMENT**

En Janvier 2001, nous avons lancé le projet de création de « **Cité Administrative Départementale** ». Aujourd'hui les travaux du bâtiment sont terminés.

Le programme comprenait:

- l'aménagement, la rénovation et l'extension du bâtiment existant: les travaux sont terminés depuis juin 2011.
- la construction d'un bâtiment social comprenant une crèche – halte garderie, un restaurant pour le personnel, des archives et des locaux techniques: la construction de ce bâtiment a été différée et remplacée par le projet de construction de l'entrée des agents du Conseil Général.
- la réalisation d'un parking extérieur en contre bas de l'Hôtel du Département, le long du Tescou dont les travaux sont en cours de finition.

Lors du BP 2009, nous avons actualisé ce programme de relogement des services et arrêté les enveloppes financières suivantes:

Bâtiment principal:	18 050 000,00 € TTC
Bâtiment social:	5 452 000,00 € TTC
Espaces extérieurs:	1 674 400,00 € TTC
Mobiliers:	1 470 939,00 € TTC
soit un total de:	<u>26 647 339,00 € TTC</u>

I) Le bâtiment administratif:

Monsieur Roger TAILLIBERT, créateur du bâtiment existant, a eu une mission de conseil et d'assistance tout au long du projet, selon le droit moral lié au respect de l'oeuvre.

L'équipe de Maitrise d'oeuvre retenue en décembre 2003 se composait de:

- BETEREM Ingenierie (bureau d'étude structure, éclairage, fluide) - Mandataire;
- LABORIE Architectes;
- Cabinet MAJORELLE (décorateur);
- GAMBA Acoustique (Bureau d'étude acoustique).

Les études de la restructuration et des extensions de l'Hôtel du Département ont débuté en Janvier 2004.

Le projet a consisté:

- en la rénovation lourde du bâtiment existant, comprenant 14 237m² (9 447 m² de bureaux et 4 790 m² de parkings);
- en la construction de 3 113m² de bureaux (extensions E, D et C: 565 m² et construction d'un bâtiment A-1/A-2 de 2 548 m²).

Comme prévu initialement, la « Cité Administrative Départementale » a une capacité de **374 postes de travail** qui nous a permis de regrouper l'ensemble de nos services à l'exception de la Direction de la Solidarité Départementale, à savoir:

- la Direction Générale Adjointe de l'Aménagement Equipement, Economie et Environnement;
 - la Direction Générale Adjointe Education, culture, Sports et transports;
- ainsi que les structures suivantes:
- l'Agence de Développement Economique (ADE);
 - le Conseil Architecture, Urbanisme et Environnement (CAUE);
 - la Société d'Economie Mixte d'Aménagement du Tarn-et-Garonne (SEMATEG);
 - le syndicat départemental des déchets;
 - l'Agence de Développement Touristique

- l'Association Départementale pour le Développement des Arts (ADDA);
- l'Association des Maires de Tarn-et-Garonne.

Les marchés de travaux ont été attribués en Janvier et février 2007 pour un montant total de **15 040 765,55 € TTC**.

L'ordre de service de démarrer les travaux a été donné le 1er avril 2007. Leur réalisation a été ordonnancée en trois phases:

- phase 1: avril 2007 - Janvier 2009 (22 mois).

Cette phase s'est déroulée en deux temps. En premier, nous avons donc réalisé la rénovation de la salle du Conseil, de la salle de la Commission Permanente et du hall du niveau D qui ont été réceptionnés en Novembre 2007. Parallèlement, les travaux de rénovations de l'aile ouest, niveaux E, D et C ainsi que les constructions des extensions D, E et C et le bâtiment A-1/A-2 se poursuivaient permettant une mise à disposition de ces bureaux en Janvier 2009.

C'est ainsi qu'après livraison du nouveau mobilier, en Mars et Avril 2009, différents services ont pu prendre possession de ces nouveaux locaux (Direction Générale des Services, secrétariat Général de l'Assemblée, Cabinet, Direction de la Programmation, Agence de Développement Economique (ADE), Conseil Architecture Urbanisme et Environnement (CAUE), Société d'Economie Mixte d'Aménagement du Tarn-et-Garonne (SEMATEG), Direction Générale Adjointe Education Culture Sport Transports, Association Départementale pour le Développement des Arts (ADDA), Agents Chargés de la Mise en Oeuvre (ACMO) et Direction Générale Adjointe de l'Aménagement Equipement Economie et Environnement).

A cours de cette première phase, des travaux complémentaires engendrés par des problèmes techniques et d'adaptations au programme ont nécessité un avenant de **742 288,67 € TTC**.

- Phase 2: mai 2009 - juin 2010 (13 mois).

Elle a consisté à rénover et restructurer les parties existantes des niveaux A-B-E aile est, le niveau D côté nord et le Hall C du bâtiment existant.

En aout et Septembre 2010, ont été mis à disposition les bureaux des élus, la Direction des finances, la Direction de l'informatique, le service communication et l'association des Maires.

Ces travaux ont également nécessité des ajustements , dûs aux problèmes de restructuration, qui ont entraîné une augmentation du montant des travaux de **143 438,92 € TTC**.

- Phase 3: octobre 2010 - juin 2011 (9 mois).

Cette dernière phase de travaux a consisté en la rénovation des niveaux A et B côté ouest, du niveau D (les salles de Commissions) et les parkings intérieurs.

Début Juillet, l'ensemble des services ont intégré leur affectation définitive à savoir: le service social, la Direction des Ressources humaines, la Documentation, le Service Environnement, le Syndicat départemental des déchets, l'Agence de Développement Touristique, le standard et les locaux chauffeurs.

A l'issue de la réalisation physique de l'opération qui a duré 7 ans (2004-2011), le bilan base marché se présente ainsi:

Travaux:	15 926 493,14 € TTC
Maitrise d'œuvre:	1 837 234,51 € TTC
Contrôle technique:	76 288,06 € TTC
Mission SPS:	46 644,00 € TTC
Signalétique:	48 753,74 € TTC
Travaux divers	268 436,40 € TTC
<u>TOTAL:</u>	18 203 849,85 € TTC (hors révisions)

II) Mobilier:

Dans le cadre du projet de rénovation et d'extension de l'Hôtel du Département, nous avons décidé de renouveler l'ensemble du mobilier afin qu'il soit adapté aux nouveaux espaces fonctionnels contemporains.

Ce mobilier nous a été livré par neuf fournisseurs dont le montant total s'élève à **1 461 334,43 € TTC**.

III) Aménagement des espaces extérieurs – Reprofilage de la voirie et Parking Tescou:

Les aménagements extérieurs comprennent :

– le reprofilage de la voirie (côte Torte):

Afin de réaliser le nouveau bâtiment A-1/A-2, nous avons dû déplacer la route. La conception ainsi que le suivi de chantier ont été effectués par nos services. Le montant des travaux a été de **435 821,16 € TTC**.

– Parking Tescou:

Aux 175 places de parkings existantes à l'intérieur du bâtiment, nous avons créé 190 places sur les berges du Tescou. Conçu par nos services, cet aménagement a amélioré la fonctionnalité et l'environnement de l'Hôtel du Département.

Les marchés de travaux ont été attribués pour un montant de **872 718,31 € TTC**.

Les travaux ont débuté en avril 2010 et sont quasiment terminés.

Au cours de la réalisation du parking, des modifications ont été apportées pour des raisons de mouvements de terrain puis des améliorations pour le respect de l'environnement avec l'installation de cuves de récupérations des eaux pluviales pour l'arrosage des végétaux.

De plus, les déblaiements nous ont permis de découvrir des sources, notamment une fontaine et un bassin en briques que nous avons restaurés.

Le nouveau bâtiment A-1/A-2 nécessitait également un traitement pour le rendre plus accessible et le mettre en valeur.

Ceci a engendré des travaux supplémentaires pour un montant de **440 090,78 € TTC**.

IV) Entrée du personnel:

Lors du BP de 2006, il avait été décidé de construire un bâtiment social pour accueillir un restaurant administratif, un espace petite enfance et des locaux d'archivages et de stockages.

Un concours sur esquisse a été lancé en Juillet 2007 et nous avons retenu comme équipe de maîtrise d'oeuvre l'Agence ROGER TAILLIBERT.

L'autorisation de programme pour la construction de ce bâtiment avait été arrêtée au Budget Primitif du 2 Mars 2009 à **5 452 000,00 € TTC**.

Au cours du Budget Primitif de 2011, je vous indiquais que notre personnel utilisait le restaurant universitaire à la satisfaction générale et, qu'en ce qui concerne l'espace petite enfance, un projet de crèche inter-entreprise et inter-administrative était en cours d'élaboration.

Ceci m'a amené, lors des orientations budgétaires, à vous informer de la non réalisation du projet de construction du bâtiment social dans sa totalité et de son remplacement par une construction spécifique, fonctionnelle et esthétique pour l'entrée du personnel côte Torte (escalier-ascenseur).

Ce nouveau programme, réalisable sur la base du projet initial de Maître Roger TAILLIBERT, s'élève à **820 812,30 € TTC** décomposé comme suit:

Travaux:	705 640,00 € TTC
Maîtrise d'oeuvre:	100 972,30 € TTC
Contrôle technique:	7 100,00 € TTC
Mission SPS:	7 100,00 € TTC
<u>TOTAL:</u>	<u>820 812,30 € TTC</u>

Le permis de construire a été déposé le 16 novembre 2011 avec un délai d'instruction de 6 mois.

L'appel d'offres des travaux doit être lancé en mars prochain et compte tenu des procédures d'attribution des marchés (4 mois), les travaux devraient débuter en Juillet 2012 et durer 8 mois.

V) Réfection des éléments préfabriqués des façades:

Construit de 1975 à 1977, le bâtiment principal présente aujourd'hui des fissures sur quelques éléments préfabriqués de façade qu'il convient de réparer pour assurer la pérennité de l'ouvrage.

Pour des raisons techniques et juridiques, nous avons donc passé un marché de maîtrise d'oeuvre (conception et suivi des travaux) avec le maître d'oeuvre d'origine conformément à l'article 35-2-8 du code des marchés publics.

Après des analyses techniques complexes, nous sommes en possession des études qui vont nous permettre de lancer l'appel d'offres pour les travaux courant mars 2012.

Le coût prévisionnel des travaux s'élève à 411 000,00 € TTC.

Travaux:	340 000,00 € TTC
Honoraires maîtrise d'oeuvre:	60 000,00 € TTC
Mission de contrôle technique:	5 500,00 € TTC
Mission SPS:	5 500,00 € TTC
<u>TOTAL:</u>	<u>411 000,00 € TTC</u>

Le bilan général de l'opération, travaux et honoraires inclus, se présente actuellement ainsi:

	Marchés de base	Travaux supplémentaires	Révisions de prix	Bilan
Batiment principal	16 472 265,02	1 731 584,83	873 528,26	19 077 378,11
Espaces Extérieurs	1 308 539,47	440 090,78	42 452,71	1 791 082,96
Mobiliers	1 461 334,43			1 461 334,43
TOTAL	19 242 138,92	2 171 675,61	915 980,97	22 329,795,50

Nouvelles opérations:

Entrée du personnel:	820 812,00 € TTC
Réfection des éléments préfabriqués:	411 000,00 € TTC
TOTAL:	1 231 812,00 € TTC

Je vous demanderais de bien vouloir délibérer sur le rapport tel que présenté.

◆

◆

◆

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

- Donne acte à Monsieur le Président de sa communication telle que présentée, relative à l'opération de réhabilitation de l'Hôtel du département ;
- Approuve les opérations suivantes pour 2012 :
- *entrée du personnel* : 820 812,30 € TTC dont :

Travaux:	705 640,00 € TTC
Maitrise d'œuvre:	100 972,30 € TTC
Contrôle technique:	7 100,00 € TTC
Mission SPS:	7 100,00 € TTC

- début des travaux en juillet 2012 devant durer 8 mois

- *réfection des éléments préfabriqués des façades* : 411 000 € TTC dont :

Travaux:	340 000,00 € TTC
Honoraires maitrise d'œuvre:	60 000,00 € TTC
Mission de contrôle technique:	5 500,00 € TTC
Mission SPS:	5 500,00 € TTC

- l'appel d'offres pour les travaux sera lancé courant mars 2012

- Prend acte du bilan général de cette opération, travaux et honoraires inclus :

	Marchés de base	Travaux supplémentaires	Révisions de prix	Bilan
Bâtiment principal	16 472 265,02	1 731 584,83	873 528,26	19 077 378,11
Espaces Extérieurs	1 308 539,47	440 090,78	42 452,71	1 791 082,96
Mobiliers	1 461 334,43			1 461 334,43
TOTAL	19 242 138,92	2 171 675,61	915 980,97	22 329,795,50

Adopté à l'unanimité.

Le Président,